



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 30.9.2025
COM(2025) 681 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

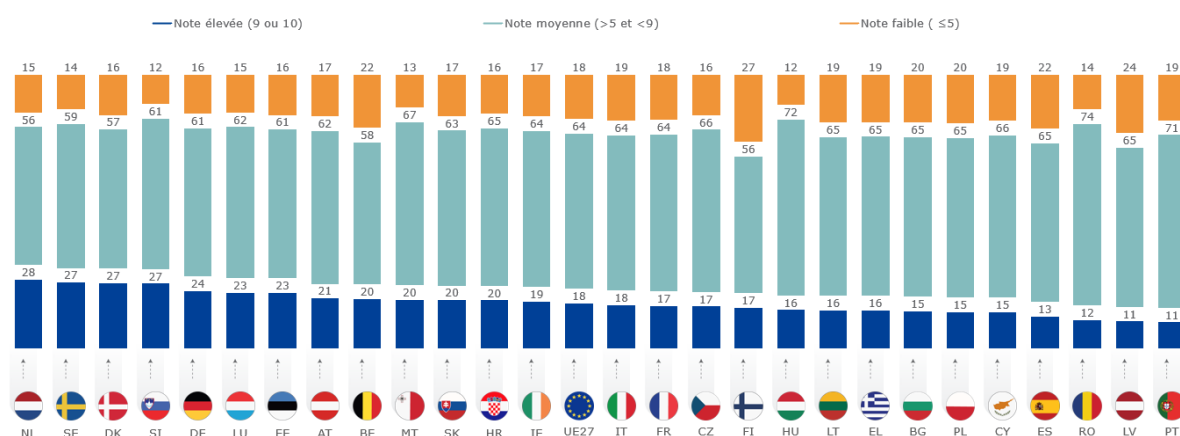
sur une stratégie de promotion de la culture financière dans l'UE

1. Une stratégie de promotion de la culture financière dans l'UE

La culture financière est une compétence essentielle dans la vie de chacun. Il s'agit de la combinaison des connaissances, des savoirs, des compétences, des attitudes et des comportements dans le domaine financier indispensables pour prendre des décisions financières en toute connaissance de cause. La culture financière permet aux particuliers d'avoir des pratiques financières saines, par exemple de gérer efficacement leur budget, de faire des choix éclairés pour leur épargne et leurs investissements, de bien planifier leurs finances à long terme, notamment de préparer leur retraite et de gérer leurs dettes de manière responsable, ce qui contribue à leur indépendance financière et les aide à gérer les risques ainsi qu'à éviter les fraudes et les escroqueries. En les encourageant à adopter des habitudes financières saines, la culture financière permet aux particuliers et aux ménages d'améliorer leur résilience financière, et d'accroître ainsi leur stabilité économique et de réduire leur risque de surendettement. **Elle est donc essentielle pour permettre aux citoyens d'avoir les clés pour assurer leur indépendance et leur bien-être financiers.** En outre, les bienfaits de la culture financière ne s'arrêtent pas aux ménages: en favorisant l'inclusion financière et l'engagement civique, elle contribue à construire une société plus résiliente.

Les niveaux de culture financière dans l'UE sont actuellement très faibles (voir le graphique ci-dessous). Selon l'enquête Eurobaromètre de 2023, moins d'un citoyen de l'UE sur cinq (18 %) possède un niveau élevé de culture financière¹. Les niveaux de culture financière varient également considérablement d'un État membre à l'autre et selon les groupes démographiques au sein des États membres. En particulier, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes à faibles revenus et les personnes ayant un faible niveau d'instruction ont tendance, en moyenne, à jouir d'une moins bonne culture financière que les autres groupes.

Eurobaromètre: score de culture financière par État membre



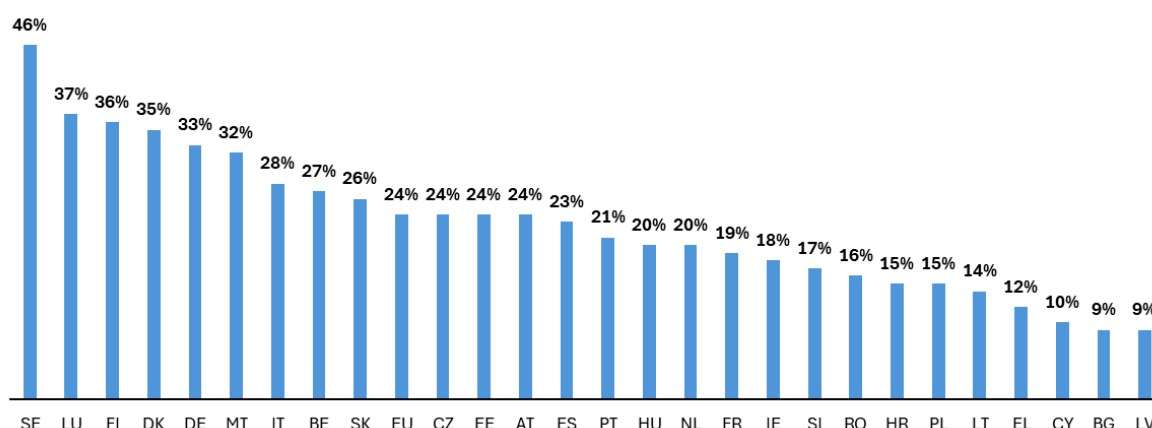
Source: enquête Eurobaromètre sur le suivi du niveau de culture financière dans l'UE, 2023.

¹Commission européenne (2023). *Monitoring the level of financial literacy in the EU (Suivi du niveau de culture financière dans l'UE) (enquête Eurobaromètre Flash 525: enquête n° 2953)* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2953>

Dans l'UE, près de la moitié (49 %) de la population âgée de 18 à 65 ans ne dispose pas d'une épargne de précaution suffisante pour couvrir ses frais de subsistance pendant au moins trois mois sans être contraint d'emprunter de l'argent ou de déménager, tandis que 16 % ne dispose d'aucune épargne de précaution. Cette circonstance, conjuguée à un faible niveau de culture financière, rend ces tranches de population particulièrement vulnérables aux chocs financiers ou aux conséquences de mauvaises décisions financières. Il est d'autant plus important d'améliorer la culture financière que la gamme de produits et de services financiers ne cesse de s'élargir dans ce monde de plus en plus numérique. La culture financière doit s'adapter à l'évolution des modalités de fourniture des services financiers, afin que les citoyens soient en mesure d'utiliser ces derniers en toute sécurité et en toute confiance, en tirant parti des nouvelles possibilités qu'ils offrent, notamment grâce aux comptes d'épargne et d'investissement et au futur euro numérique, sans perdre de vue les risques, notamment liés aux fraudes ou aux escroqueries, ou aux produits complexes, à haut risque et spéculatifs.

La culture financière influe également sur la prise de décisions financières. Par exemple, il est probable que les niveaux variables de culture financière soient un important facteur pour expliquer le taux relativement faible de participation des investisseurs de détail aux marchés des capitaux dans l'ensemble de l'UE ainsi que les variations importantes de ce taux d'un État membre à l'autre (voir graphique ci-dessous).

Pourcentage de la population détenant un produit d'investissement (fonds, actions ou obligations) par État membre



Source: enquête Eurobaromètre sur le suivi du niveau de culture financière dans l'UE, 2023.

2. Une stratégie de promotion de la culture financière dans l'UE

2.1. Objectifs

Dans ce contexte, la Commission a annoncé une stratégie globale en matière de culture financière dans sa communication sur l'union de l'épargne et des investissements², dont l'objectif général est de relever les faibles niveaux de culture financière, afin de donner aux citoyens les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leurs finances personnelles et de faciliter leur participation en toute sécurité aux marchés des capitaux. Cette stratégie vise à soutenir d'importants objectifs d'inclusion financière, notamment des actions de sensibilisation destinées à favoriser l'accès aux services financiers et leur utilisation effective, le renforcement de la résilience économique et la promotion de politiques axées sur les groupes vulnérables. Elle vise également à approfondir la culture de l'investissement et la compréhension des produits financiers, notamment du compromis risque-rendement réellement attaché à ces derniers.

Une stratégie en matière de culture financière ne saurait reposer sur une seule et même approche pour toutes les circonstances. Les initiatives doivent être adaptées à **la situation et aux besoins spécifiques des différents groupes cibles et des populations**. Par exemple, certaines personnes n'ont pas d'économies à investir mais auraient besoin de conseils concernant leurs factures de consommation courante, leurs cartes de crédit, leurs polices d'assurance et l'accès aux prestations sociales ou autres aides, tandis que d'autres se sont constitué une épargne et auraient besoin d'un meilleur accès aux informations leur permettant de mieux la gérer. Des initiatives spécifiques et inclusives en matière d'éducation financière qui ciblent spécifiquement les différents groupes démographiques, notamment en leur prodiguant des conseils fiables en matière d'endettement et en adaptant les moyens et canaux de communication à leurs besoins, pourraient permettre de réduire les inégalités financières, tout en aidant les particuliers à tirer le meilleur profit de leur épargne.

Dans l'ensemble, cela permettra aux particuliers de gérer efficacement leur budget et leur épargne, de relever les défis découlant de la transition numérique et de saisir les possibilités qu'offre celle-ci, ainsi que de se constituer un patrimoine au fil du temps, notamment en investissant sur les marchés des capitaux. De tels investissements peuvent leur permettre d'obtenir des rendements plus élevés, tout en offrant aux entreprises de l'UE des possibilités de financement supplémentaires et en contribuant ainsi à la croissance économique. Les particuliers doivent décider par eux-mêmes s'ils souhaitent ou non participer aux marchés des capitaux, mais il est essentiel que ceux d'entre eux qui choisissent d'investir soient en mesure de prendre des décisions judicieuses et éclairées et de bénéficier d'un traitement équitable. En favorisant un tel environnement, la stratégie permet à de nouveaux investisseurs de prendre des décisions financières avec confiance, et aux investisseurs existants de ne pas se désengager du marché. Les citoyens jouissant d'une meilleure culture financière seront également davantage sensibilisés à l'impact de leurs décisions d'investissement. Ils auront notamment une meilleure compréhension des effets économiques qu'entraîne le choix de financer certaines activités,

² Direction générale de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés des capitaux (2025), *Savings and investments union: Strategy to enhance financial opportunities for EU citizens and businesses (stratégie de l'union de l'épargne et des investissements visant à améliorer les possibilités financières pour les citoyens et les entreprises de l'UE)* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: https://finance.ec.europa.eu/publications/savings-and-investments-union-strategy-enhance-financial-opportunities-eu-citizens-and-businesses_en.

ainsi que de son impact et de ses conséquences en termes d'emploi, de durabilité, de retombées sociales et de résilience.

2.2. Prolongement des initiatives actuelles

La présente stratégie, qui s'appuie sur les **efforts actuels de la Commission pour renforcer la culture financière**, permet d'assurer la continuité avec les initiatives passées et de tirer parti de celles-ci. Elle complète les actions menées pour sensibiliser les jeunes, les enfants et les adultes et renforcer leurs compétences en matière financière au moyen des cadres de compétences financières élaborés conjointement par la Commission européenne et le réseau international sur l'éducation financière (OCDE-INFE) de l'Organisation de coopération et de développement économiques³⁴ ainsi que celles des entrepreneurs au moyen du cadre européen des compétences entrepreneuriales (EntreComp)⁵ et les travaux menés avec les États membres dans le cadre de l'instrument d'appui technique (TSI)⁶. Elle tient compte du programme d'action pour la décennie numérique, qui fournit un cadre pertinent de renforcement des compétences numériques. Elle complète en outre la communication de 2025 sur l'union des compétences⁷, la prochaine stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et d'autres efforts⁸.

La stratégie répond également aux appels que le Conseil a adressés à la Commission dans ses conclusions de 2024 sur la culture financière⁹, l'invitant à faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les États membres, à continuer de suivre les niveaux de culture financière dans l'UE et à promouvoir l'application des cadres de compétences financières. En outre, le Conseil a invité la Commission à soutenir des actions non législatives telles que le financement de

³ Direction générale de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés des capitaux (2023), *Cadre de compétences financières pour les enfants et les jeunes* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: https://finance.ec.europa.eu/system/files/2023-12/230927-financial-competence-framework-children-youth_fr.pdf https://finance.ec.europa.eu/system/files/2022-01/220111-financial-competence-framework-adults_en.pdf.

⁴ Direction générale de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés des capitaux (2022), *Financial competence framework for adults (cadre de compétences financières pour les adultes)* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: https://finance.ec.europa.eu/system/files/2022-01/220111-financial-competence-framework-adults_en.pdf.

⁵ Centre commun de recherche, en partenariat avec la DG Emploi, affaires sociales et inclusion (2016). *EntreComp: The Entrepreneurship Competence Framework [cadre des compétences entrepreneuriales (EntreComp)]* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: https://joint-research-centre.ec.europa.eu/entrecomp-entrepreneurship-competence-framework_en.

⁶ Voir, par exemple, direction générale de l'appui aux réformes structurelles (2023), *TSI 2024 Flagship – Digital Financial Literacy (projet phare de 2024 relevant de l'instrument d'appui technique - culture financière numérique)* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: https://reform-support.ec.europa.eu/tsi-2024-flagship-digital-financial-literacy_en.

⁷ Commission européenne (2025), *proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relative à l'union des compétences [COM(2025) 90 final]* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=CELEX%3A52025DC0090>.

⁸ La stratégie s'appuie également sur les efforts actuels de la Commission visant à renforcer la culture statistique et l'éducation aux données, en vue de permettre aux citoyens de saisir les éléments clés indispensables pour prendre des décisions financières en toute connaissance de cause. Voir: Eurostat (2024). *Improving statistical literacy (améliorer la culture statistique)* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <https://cros.ec.europa.eu/book-page/improving-statistical-literacy>.

⁹ Conseil de l'Union européenne (2024), *Projet de conclusions du Conseil sur la culture financière (ST-9930/2024 INIT)* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9930-2024-INIT/en/pdf>.

projets en matière de culture financière par l'intermédiaire de l'instrument d'appui technique et d'Erasmus+, à faciliter les possibilités de formation et de recherche et à renforcer la coopération dans le domaine.

La stratégie soutient les efforts déployés par les Autorités européennes de surveillance (AES), la Banque centrale européenne (BCE) et d'autres organisations internationales, en particulier l'OCDE¹⁰, afin de sensibiliser aux questions d'argent et d'améliorer les niveaux de culture financière. Il convient également de noter que le Comité économique et social européen a déjà adopté son propre avis¹¹. Le Parlement européen a également récemment adopté des rapports sur l'union de l'épargne et des investissements, y compris la culture financière¹², et la Commission l'encourage, ainsi que ses membres, à promouvoir de manière proactive la culture financière dans l'Union.

La nouvelle stratégie s'aligne sur le **cadre réglementaire applicable aux services financiers dans l'UE**. Elle complète les règles de protection des investisseurs en renforçant la confiance des investisseurs de détail. Dans ce contexte, la proposition de la Commission de 2023 relative à une stratégie en matière d'investissements de détail (RIS) prévoit également l'obligation pour les États membres de promouvoir la culture financière auprès des investisseurs de détail. Cette proposition est en cours d'examen législatif et fait actuellement l'objet de négociations au Parlement européen au Conseil. Par ailleurs, le succès des comptes d'épargne et d'investissement, qui font l'objet d'une recommandation de la Commission adoptée le même jour que la présente communication, repose également sur la culture financière.

Le dialogue avec les parties prenantes demeure une priorité. La stratégie s'appuie sur le succès de la conférence de haut niveau de 2024 intitulée «Financial literacy, resilience and inclusion» (culture financière, résilience et inclusion) et de la conférence universitaire qui l'a accompagnée¹³. Elle intègre également les retours d'information recueillis à l'occasion de l'appel à contributions publié dans le cadre de la communication sur l'union de l'épargne et des investissements, qui comprenait des réflexions sur la nécessité d'améliorer le niveau de culture financière dans l'UE. En outre, elle prend en considération des consultations

¹⁰ L'OCDE fournit des principes directeurs au moyen de la recommandation de l'OCDE/INFE sur la culture financière, qui aident les gouvernements et les parties prenantes à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer des stratégies et des programmes éducatifs efficaces. Dans le cadre de ses travaux, l'OCDE procède également régulièrement à des évaluations de la culture financière. L'enquête internationale OCDE/INFE 2023 sur la culture financière des adultes, qui couvre 39 économies, a mis en évidence un lien évident entre le niveau de culture financière et le niveau de résilience et de bien-être financiers. Le volet «culture financière» de l'étude PISA de 2022, qui a évalué les compétences des jeunes âgés de 15 ans, a montré que les élèves présentaient d'importantes lacunes lorsqu'il s'agit d'appliquer les connaissances financières à des situations concrètes.

¹¹ Comité économique et social européen (CESE) (2025), *Compétences et éducation des Européens en matière financière* (avis ECO/677-EESC-2025) [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/competences-et-education-des-europeens-en-matiere-financiere-0>.

¹² Parlement européen, résolution du 10 septembre 2025 sur la facilitation du financement des investissements et des réformes pour stimuler la compétitivité européenne et créer une union des marchés des capitaux (TA-10-2025-0185) [en ligne], 10 septembre 2025. Disponible à l'adresse suivante: https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2025-0185_FR.html.

¹³ Commission européenne; autorité belge des services et marchés financiers (FSMA) (2024). *Financial literacy, resilience and inclusion (culture financière, résilience et inclusion)* (conférence, 20 février 2024) [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: https://finance.ec.europa.eu/events/financial-literacy-resilience-and-inclusion-2024-02-20_en.

approfondies menées avec tous les États membres par l'intermédiaire du groupe d'experts gouvernementaux de l'UE sur les services financiers de détail (GEGRFS).

La stratégie vise à compléter et à renforcer les stratégies et initiatives nationales de promotion de la culture financière menées par les parties prenantes publiques et privées dans les États membres, telles que les associations de consommateurs et d'investisseurs de détail, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, les associations sectorielles et d'autres acteurs du marché. En particulier, les associations de consommateurs et d'investisseurs de détail peuvent endosser le rôle de promoteurs de la culture financière indépendants et de confiance, qui veillent à ce que les mesures pédagogiques restent accessibles, impartiales et alignées sur les intérêts des consommateurs.

De leur côté, les associations sectorielles peuvent fournir une expertise approfondie, des connaissances pratiques et des actions de sensibilisation modulables. Ces activités, si elles sont correctement conçues, peuvent aider les citoyens à acquérir des connaissances pertinentes et actualisées sur les produits et services financiers. Les syndicats sont également particulièrement bien placés pour promouvoir la culture financière en raison de leur accès direct à une large population d'adultes en activité. Les syndicats peuvent exploiter leur réseau pour accroître la portée des initiatives de promotion de la culture financière et dispenser des formations financières pratiques sur le lieu de travail, par exemple au sujet de la préparation et de la planification de la retraite.

3. Une approche globale

Conformément à son rôle de soutien et de coordination dans le domaine de la culture financière, et compte tenu des nombreuses initiatives nationales et privées déjà en place dans l'UE, la Commission entend compléter les efforts actuellement déployés. La stratégie se concentre donc sur les domaines dans lesquels l'action de l'UE peut apporter la plus grande valeur ajoutée.

Dans ce contexte, la stratégie de promotion de la culture financière dans l'UE adopte une approche exhaustive et repose sur quatre piliers d'action interdépendants: i) coordination et bonnes pratiques; ii) communication et sensibilisation; iii) financement d'initiatives en matière de culture financière, y compris en faveur de la recherche; et iv) suivi des progrès et analyses d'impact.

Dans leur globalité, les actions dans ces domaines visent à promouvoir la prise de décisions financières éclairées et à faciliter l'élaboration et l'échange de moyens efficaces de suivi, d'analyse et d'évaluation de la culture financière¹⁴.

¹⁴ Il est important de noter la différence entre les notions de «culture financière» et d'«éducation financière». Alors que la culture financière est axée sur les résultats — les connaissances, la compréhension et les comportements des particuliers en ce qui concerne leurs finances — l'éducation financière renvoie au processus par lequel les particuliers acquièrent les connaissances dont ils ont besoin pour bâtir leur culture financière. L'éducation financière fait référence à l'apprentissage de la gestion d'un budget, tandis que la culture financière renvoie à l'application de ces principes à ses propres finances personnelles. L'accès précoce, et tout au long de la vie, à une éducation financière se traduit par une amélioration sensible des connaissances et des comportements financiers. Les États membres dans lesquels l'éducation financière est intégrée dans les programmes d'études nationaux figurent systématiquement parmi les plus performants en matière de culture financière dans les enquêtes menées

a. Coordination et bonnes pratiques

Tous les États membres ont mis en place une stratégie nationale de promotion de la culture financière ou sont en train d'en élaborer une. En outre, différentes parties prenantes mènent des initiatives diverses de promotion de la culture financière dans les États membres. L'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques peuvent aider à repérer les initiatives efficaces et à les déployer plus largement, ainsi qu'à mieux cerner les principaux facteurs de réussite.

La Commission collaborera avec les parties prenantes concernées dans le but de **définir les principales priorités thématiques et de recenser les bonnes pratiques** dans ces domaines. Parmi les actions potentielles pourraient figurer des initiatives visant à promouvoir la formation des enseignants et formateurs ou l'inclusion financière, ainsi que d'autres initiatives visant des groupes cibles spécifiques, dont les personnes à faible revenu, les femmes, les enfants, les jeunes ou les personnes âgées, notamment en déterminant les «moments propices à l'apprentissage»¹⁵ pour ces groupes cibles.

Dans ce contexte, **la Commission soutiendra la collecte et l'échange de bonnes pratiques** afin d'en discuter avec les États membres et d'explorer pleinement les possibilités de leur mise en œuvre effective dans l'ensemble de l'UE, tout en tenant compte des spécificités nationales. Les échanges avec les États membres serviront à faciliter l'apprentissage mutuel et à favoriser la convergence des approches, lorsque cela est pertinent.

Ces échanges serviront également de plateforme pour recenser les domaines prioritaires ainsi que les meilleures solutions à mettre en place pour **les campagnes de communication et de sensibilisation ainsi que les possibilités de financement**.

En favorisant ces échanges, la Commission vise à cerner les défis communs et à élaborer de manière collaborative des solutions, de manière à renforcer les engagements collectifs. Si nécessaire, la Commission se concertera également avec des experts d'organisations internationales et de pays tiers afin d'enrichir ce processus.

En outre, des discussions de haut niveau au niveau ministériel seront régulièrement organisées afin de favoriser l'appropriation politique et de garantir l'alignement sur les politiques plus larges de l'UE ainsi qu'une coordination efficace entre les États membres de l'UE. Ces

à l'échelle de l'UE. En outre, conformément au champ couvert par les cadres de compétences financières, la présente stratégie ne porte pas sur la culture financière des entrepreneurs et des PME, qui est traitée dans le cadre d'autres axes de travail de la Commission. Par l'intermédiaire d'EntreComp, la Commission promeut la formation à l'esprit d'entreprise, y compris pour les groupes sous-représentés tels que les femmes et les jeunes. De plus, le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs et le réseau Entreprise Europe promeuvent l'expérience pratique et le réseautage.

¹⁵ Un moment propice à l'apprentissage désigne la période pendant laquelle une personne est à même de tirer le meilleur profit d'une formation. C'est durant ces moments, où ils sont le plus motivés et le plus réceptifs à l'apprentissage, que les citoyens sont le plus susceptibles d'améliorer leurs connaissances financières, de renforcer leurs compétences financières ou d'adopter un meilleur comportement financier. En matière de culture financière, les moments propices à l'apprentissage sont les moments où les citoyens ont la possibilité d'appliquer leurs connaissances à un cas concret qui les intéresse.

discussions régulières permettraient de créer une dynamique politique et de soutenir les actions en faveur de la culture financière tant au niveau de l'UE qu'au niveau des États membres.

La Commission salue également les travaux des Autorités européennes de surveillance en matière d'éducation financière, en particulier le répertoire des initiatives en matière d'éducation financière, qui est essentiel pour améliorer la coordination et promouvoir l'échange de bonnes pratiques. La Commission invite les **AES à élaborer conjointement un répertoire plus large des initiatives menées en la matière** dans les secteurs qu'elles surveillent. Ce répertoire devrait être facilement accessible en ligne, inclusif, convivial et consultable, et permettre aux utilisateurs de rechercher les pratiques existantes par thème, grâce à un système de classification sous-jacent. Le champ couvert par ce répertoire ne devrait pas être limité à l'éducation financière numérique.

Afin de faciliter les échanges et d'aider les parties prenantes à entrer en contact les unes avec les autres, la Commission organisera **régulièrement des ateliers avec des professionnels de la culture financière** réunissant des parties prenantes des secteurs privé et à but non lucratif, notamment des associations de consommateurs et d'investisseurs de détail. Ces ateliers viseront à définir des principes directeurs ou des mesures concrètes permettant d'encourager la coopération et promouvoir la création d'une communauté paneuropéenne de professionnels de la culture financière, issus des secteurs privés et à but non lucratif.

La participation des acteurs du secteur privé à l'amélioration de la culture financière, en parallèle des initiatives d'autres parties prenantes, présente des avantages évidents, notamment parce que ces acteurs peuvent mobiliser leurs vastes réseaux, leur expertise pratique et leurs capacités de communication. Toutefois, l'absence de code de conduite harmonisé pour ces parties prenantes peut entraîner des conflits d'intérêts (perçus ou réels) ou conduire à une qualité et une fiabilité inégales des informations fournies. Par conséquent, la Commission encouragera et soutiendra l'élaboration d'un **code de conduite européen destiné aux organismes privés et à but non lucratif qui mènent des initiatives de promotion de la culture financière**. Ce code de conduite non contraignant devrait être fondé sur des principes et élaboré conjointement par les représentants des parties prenantes concernées sous les auspices de la Commission. Un code de conduite rigoureux garantirait la transparence des objectifs des initiatives de promotion de la culture financière ainsi que l'exactitude et l'impartialité du contenu éducatif, ce qui renforcerait la confiance des consommateurs et des investisseurs et la crédibilité des initiatives. Cela contribuerait également à atténuer le risque de conflits d'intérêts pouvant amener des entités privées à promouvoir des produits ou des services dans leur propre intérêt au détriment de celui des participants. Un code bien défini encouragerait les comportements éthiques, la responsabilité et la recherche d'améliorations constantes, ce qui aboutirait, en fin de compte, à des programmes d'éducation financière plus efficaces et plus équitables. En outre, la Commission recommande aux États membres d'envisager d'intégrer le code de conduite de l'UE dans leurs stratégies nationales de promotion de la culture financière¹⁶.

¹⁶ Par exemple, la stratégie nationale autrichienne en matière de culture financière comprend un code de conduite visant à inclure les parties prenantes. Voir: ministère fédéral des finances (Autriche) (2024). *Overview National Financial Literacy Strategy (Download & Contact Details)* [Aperçu de la stratégie nationale en matière de culture

Mesures proposées:

- *La Commission organisera régulièrement des réunions thématiques, consacrées à la promotion de la culture financière, des groupes d'experts gouvernementaux concernés, lorsque cela se justifie, afin de coordonner les efforts de communication, de sensibilisation, de suivi, d'évaluation et de financement des initiatives nationales en la matière. La première réunion aura lieu au premier trimestre de 2026.*
- *La Commission collaborera avec les parties prenantes concernées pour définir les thématiques prioritaires et recenser les bonnes pratiques; des échanges sur les bonnes pratiques de conception et de mise en œuvre d'initiatives de promotion de la culture financière seront ensuite menés entre les experts des États membres à partir du quatrième trimestre de 2026. Ces bonnes pratiques seront présentées aux États membres et feront l'objet de discussions avec eux, au niveau tant technique que politique. Chaque État membre sera chargé d'évaluer la mise en œuvre des bonnes pratiques recensées et la Commission publiera les résultats des discussions.*
- *La Commission organisera régulièrement des ateliers réunissant le secteur privé et les parties prenantes à but non lucratif afin de faciliter les échanges, de favoriser la coopération et de promouvoir la création d'une communauté paneuropéenne de professionnels de la culture financière, à partir de 2026.*
- *En 2027, la Commission organisera un premier événement ministériel consacré à la promotion de la culture financière afin de faire le point sur les progrès accomplis dans la diffusion et la mise en œuvre des bonnes pratiques et d'examiner les principales tendances émergentes. Cette manifestation visera à garantir la poursuite de la participation active et de l'engagement politique, et se tiendra tous les deux ans.*
- *La Commission soutiendra l'élaboration d'un code de conduite européen d'application volontaire et fondé sur des principes, à destination des organisations privées et à but non lucratif, en collaboration avec les parties prenantes concernées, d'ici au premier trimestre de 2027. La Commission recommande également aux États membres d'envisager d'intégrer le code de conduite de l'UE dans leurs stratégies nationales de promotion de la culture financière et de suivre les progrès accomplis en fonction du nombre d'organisations qui y adhèrent.*

b. Communication et sensibilisation

Les conclusions du Conseil de 2024 soulignent l'importance des campagnes de sensibilisation pour promouvoir la culture financière, et encouragent les États membres à prendre des mesures appropriées.

Les programmes et initiatives de promotion de la culture financière sont essentiels, mais il est évident que les faire connaître est un préalable indispensable à leur succès. Dans ce contexte,

financière (téléchargement & coordonnées)] [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.bmf.gv.at/en/the-ministry/National-Financial-Literacy-Strategy/overview-national-financial-literacy-strategy/download---contact-details.html>.

une campagne de sensibilisation sera élaborée au niveau de l'UE pour renforcer les actions nationales existantes dans ce domaine, en complément des efforts de communication, de sensibilisation et d'orientation déployés par les autorités des États membres, les associations de consommateurs et d'entreprises européennes et nationales ainsi que les partenaires sociaux.

Cette campagne de sensibilisation au niveau de l'UE sera axée sur les compétences financières personnelles, notamment comment gérer son budget, préparer sa retraite, gérer ses crédits, gérer les risques et se protéger de la fraude et des escroqueries, qui concernent tous les citoyens de l'UE, en particulier les groupes vulnérables. La campagne sera suffisamment souple pour soutenir des approches nationales adaptées aux besoins de groupes cibles spécifiques tels que les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes à faibles revenus. Ces groupes peuvent être difficiles à atteindre et présenter des besoins spécifiques qui peuvent varier d'un État membre à l'autre. Par conséquent, il importe que les stratégies nationales utilisent les infrastructures existantes, y compris les centres communautaires ou les pôles sociaux similaires éventuellement accessibles au niveau local, et qu'elles s'appuient sur des interlocuteurs de confiance et de référence, afin d'atteindre ces groupes cibles.

Dans le même temps, la campagne soutiendra les objectifs plus larges de l'union de l'épargne et des investissements consistant à promouvoir une «culture de l'investissement» et à sensibiliser aux risques et aux opportunités d'investissement, y compris le compromis rendement et les avantages de la diversification. La campagne comprendra une série de supports de communication visant à aider les investisseurs à recueillir des informations, notamment sur la manière de participer aux marchés des capitaux et sur les caractéristiques des différents produits d'investissement, de manière inclusive. Elle mettra en évidence les avantages des comptes d'épargne et d'investissement (CEI) pour faciliter la participation aux marchés des capitaux, et complètera ainsi la recommandation relative aux CEI en contribuant à leur visibilité et à leur succès.

Afin de soutenir les initiatives des États membres, d'accroître leur visibilité et d'assurer la cohérence des messages, un **réseau d'«ambassadeurs de la culture financière»** sera mis en place. Ce réseau de personnalités publiques défendra la promotion de la culture financière en tant que cause européenne et nationale, au-delà des seules décisions d'investissement, pour inclure la gestion quotidienne de l'argent et sensibiliser les consommateurs. Sans ces porte-drapeaux, les efforts visant à sensibiliser davantage le public manquent souvent de la visibilité et de l'influence nécessaires pour impulser des changements significatifs. Les ambassadeurs pourraient combler ce fossé en fournissant des exemples et des témoignages personnels qui trouvent un écho auprès de publics divers, afin de renforcer la participation et d'encourager un plus grand nombre de personnes à acquérir des compétences financières essentielles.

Ces ambassadeurs devraient jouer un rôle clé au sein des États membres pour orienter les citoyens vers des programmes et ressources d'éducation financière fiables et des interlocuteurs compétents, y compris les associations de consommateurs et d'investisseurs de détail, les partenaires sociaux et les autorités nationales. Les ambassadeurs seront sélectionnés et nommés par chaque État membre pour soutenir et amplifier les efforts globaux visant à faire progresser la culture financière dans l'ensemble de l'UE. Ils exerceront leurs activités aux niveaux national et local, en dialoguant avec les citoyens et les communautés (y compris dans les zones rurales), les entreprises, les autorités et les établissements d'enseignement. Ils favoriseront le

débat au niveau national, en ciblant différents groupes par différents canaux, notamment en participant à des manifestations publiques, en dialoguant avec les médias traditionnels et en établissant des liens avec les jeunes générations sur les médias sociaux. Ils contribueront à la promotion de programmes éducatifs, encourageront une prise de décision financière éclairée et soutiendront les initiatives qui permettent aux citoyens de mieux gérer leurs finances et de participer aux marchés des capitaux. Les États membres sont encouragés à apporter un soutien continu aux ambassadeurs dans l'accomplissement de leurs tâches.

La Commission dialoguera régulièrement avec les ambassadeurs de la culture financière, en les réunissant périodiquement afin d'évaluer les progrès accomplis, d'échanger des informations et des idées, et de partager les bonnes pratiques au niveau local. Elle leur fournira également des messages clés et du matériel de communication, que les ambassadeurs pourront adapter au contexte local. Ce réseau d'ambassadeurs pourrait également collaborer avec les organisations de consommateurs et d'investisseurs de détail ainsi qu'avec les partenaires sociaux de l'UE et des États membres dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation, ou en promouvant les actions de ces organisations, y compris leurs actions de conseils financiers. Cette approche vise à tirer parti des réseaux et des expertises nationales existantes afin de maximiser l'impact et la portée de la campagne.

Les ambassadeurs de l'UE pourront également jouer un rôle actif au cours de la semaine mondiale de l'argent du Réseau international de l'OCDE sur l'éducation financière (OCDE/INFE), une campagne annuelle de sensibilisation au niveau mondial, qui vise à doter les jeunes des connaissances et des compétences financières nécessaires, dès leur plus jeune âge.

En outre, la Commission organisera des **manifestations publiques** comportant des débats sur la promotion de la culture financière et de la culture d'investissement.

Mesures proposées:

- *La Commission créera d'ici au premier trimestre de 2026, en collaboration avec les États membres, un réseau d'«ambassadeurs de la culture financière» de renom afin de favoriser le débat au niveau national. Ces personnalités publiques de confiance contribueront à promouvoir la culture financière en tant que cause nationale et européenne et feront le lien avec la situation propre à chaque État membre.*
- *La Commission mènera une vaste campagne de communication et sur les médias sociaux, ciblant divers groupes, notamment les jeunes, les enfants et les groupes vulnérables. La campagne sensibilisera également aux programmes de financement de l'UE à l'appui des stratégies et initiatives nationales menées pour promouvoir la culture financière. La Commission pourra également contribuer à identifier des besoins ou des priorités spécifiques et à promouvoir des initiatives spécifiques au niveau national afin d'en accroître la portée et l'impact.*
- *La Commission organisera des manifestations publiques axées sur la promotion de la culture financière et sur le rôle de la culture financière dans le bien-être financier, dans le cadre d'initiatives de sensibilisation plus larges.*

c. Suivi des progrès et analyses d'impact

Il sera essentiel de suivre les progrès et d'analyser les impacts pour évaluer l'efficacité des actions de promotion de la culture financière. Dans ses conclusions sur la culture financière, le Conseil a recommandé aux États membres de prendre des mesures pour renforcer les efforts de suivi et d'évaluation¹⁷. L'Eurogroupe en configuration ouverte a décidé qu'il procéderait régulièrement à un suivi structuré afin d'évaluer les performances des marchés européens des capitaux et de suivre les progrès réalisés en ce qui concerne l'union des marchés des capitaux (UMC), y compris le niveau de culture financière¹⁸.

À cet effet, la Commission mènera une deuxième enquête Eurobaromètre Flash sur la culture financière en 2027 et continuera de le faire régulièrement par la suite. En comparant les résultats de l'enquête avec ceux de l'Eurobaromètre Flash de 2023, il sera possible de suivre l'évolution de la culture financière et les progrès réalisés en la matière dans tous les États membres de l'UE au moyen d'un cadre de mesure commun¹⁹. Outre la collecte de données qui permettront d'établir des comparaisons par rapport à l'enquête de 2023, la Commission envisagera d'inclure des questions supplémentaires portant par exemple sur la budgétisation et l'épargne, la préparation et la planification de la retraite, la résilience financière et la couverture d'assurance, tout en évitant les redondances avec les informations déjà recueillies dans le cadre d'autres enquêtes. Ces données étayeront l'analyse des comportements financiers et fourniront un aperçu de la corrélation existant entre les niveaux de culture financière et de bien-être financier, en tenant également compte des dimensions du genre et de l'âge. Elles permettront par ailleurs de cerner les domaines dans lesquels des initiatives de promotion de la culture financière seraient particulièrement utiles. La Commission encourage également les États membres à participer à d'autres enquêtes internationales sur la culture financière.

Outre le suivi des niveaux de culture financière dans l'UE, il importe également de **suivre la mise en œuvre** des bonnes pratiques établies dans les États membres. À cette fin, la Commission propose que le processus d'échange de bonnes pratiques soit complété par un mécanisme de rapport à l'Eurogroupe en configuration ouverte. De plus, la Commission collaborera avec les États membres et les parties prenantes au suivi de la mise en œuvre du code de conduite de l'UE pour les organisations privées et à but non lucratif.

Il est essentiel d'évaluer rigoureusement les initiatives de promotion de la culture financière pour en mesurer l'efficacité, y compris pour ce qui est d'impulser des changements de comportement, et de recenser les bonnes pratiques. La Commission encourage **les parties prenantes concernées²⁰ à utiliser son laboratoire d'apprentissage sur l'investissement**

¹⁷ Conseil de l'Union européenne (2024). *Union des marchés des capitaux: le Conseil approuve des conclusions sur la culture financière* (communiqué de presse du 14 mai 2024). Disponible [en ligne] à l'adresse suivante: <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2024/05/14/capital-markets-union-council-approves-conclusions-on-financial-literacy/>.

¹⁸ Conseil de l'Union européenne (2024). *CMU Monitoring Framework*. Disponible [en ligne] à l'adresse suivante: https://www.consilium.europa.eu/media/kljp0mvi/cmu_monitoring_framework.pdf.

¹⁹ Pour une vue d'ensemble, voir Commission européenne (2023). *European Financial Stability and Integration Review 2023*. Disponible [en ligne] à l'adresse suivante: https://finance.ec.europa.eu/document/download/ffc80aa7-96a8-4500-b7a5-eaflf8e607cf_en?filename=european-financial-stability-and-integration-review-2023_en_0.pdf.

²⁰ Le laboratoire promeut les pratiques d'évaluation des politiques éducatives dans l'UE. Il propose des cours de formation générale, un soutien technique sur mesure pour l'évaluation des politiques, y compris une aide à la conception d'un processus d'évaluation, et des études d'évaluation d'impact contrefactuelles et gratuites des

dans un enseignement et une formation de qualité pour l'évaluation des initiatives de promotion de la culture financière. En outre, la Commission s'est engagée à **soutenir la conception et l'adoption d'outils d'évaluation par les États membres**. Les outils existants tels que la méthode d'évaluation de l'Institut européen d'innovation et de technologie²¹ et les travaux de l'OCDE dans ce domaine peuvent servir de modèle, tandis que les échanges de bonnes pratiques peuvent être l'occasion d'un débat plus approfondi, y compris sur les méthodes et les indicateurs permettant de mesurer les résultats concrets et les changements de comportement (tels que l'augmentation des taux d'épargne, l'utilisation de plateformes numériques, la couverture d'assurance, la participation aux régimes de retraite complémentaire ou les niveaux de participation aux marchés des capitaux).

Enfin, **la promotion de la culture financière figure en bonne place dans les rapports par pays du Semestre européen de 2025, notamment dans le prolongement des projets de l'instrument d'appui technique. La Commission continuera d'évaluer l'évolution de la culture financière dans chaque rapport par pays produit dans le cadre du Semestre européen.** L'analyse intégrée dans ces rapports pourrait s'appuyer sur les enquêtes Eurobaromètre susmentionnées consacrées aux niveaux de culture financière. Elle enrichira le contenu des rapports par pays et pourra alimenter d'éventuelles recommandations par pays.

Mesures proposées:

- *La Commission mènera une deuxième enquête Eurobaromètre Flash sur le suivi des niveaux de culture financière dans l'UE en 2027 et continuera de le faire régulièrement par la suite. Afin d'améliorer encore le suivi, la Commission encourage également les États membres à participer à des enquêtes internationales sur la culture financière.*
- *La Commission soutiendra l'élaboration et l'adoption d'outils d'évaluation par les États membres, y compris en discutant de l'utilisation de ces outils dans le cadre de l'échange de bonnes pratiques. La Commission encouragera en outre les parties prenantes à utiliser son laboratoire d'apprentissage sur l'investissement dans un enseignement et une formation de qualité pour l'évaluation des initiatives de promotion de la culture financière.*
- *La Commission examine déjà et continuera d'examiner les questions relatives au secteur financier, y compris la culture financière, dans le cadre du Semestre européen. Lorsque cela se justifie, la Commission peut proposer des recommandations par pays dans ces domaines.*

politiques éducatives pour les projets sélectionnés. Les décideurs politiques et les membres de la société civile, y compris les partenaires sociaux et les professionnels de l'éducation, peuvent participer au laboratoire. Pour de plus amples informations, voir: Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture (2022). *Laboratoire d'apprentissage: Investing in Quality Education and Training*. Disponible [en ligne] à l'adresse suivante: <https://education.ec.europa.eu/focus-topics/improving-quality/learning-lab>.

²¹ Institut européen d'innovation et de technologie (2022). *EIT Monitoring and Evaluation Strategy 2022–2027*. Disponible [en ligne] à l'adresse suivante: https://www.eit.europa.eu/sites/default/files/eit_monitoring_and_evaluation_strategy_2022-2027_1.pdf.

d. Des financements pour soutenir les initiatives de promotion de la culture financière, y compris en faveur de la recherche

Il sera essentiel de garantir le financement des initiatives de promotion de la culture financière. Un financement adéquat est nécessaire pour mettre en œuvre des programmes et des initiatives éducatifs complets susceptibles de répondre à la diversité des besoins de la population.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la présente stratégie de promotion de la culture financière, la Commission encourage les États membres à utiliser au mieux les canaux de financement existants, notamment le programme Erasmus+, le programme pour le marché unique, l'instrument d'appui technique et le Fonds social européen plus, pour financer des initiatives de promotion de la culture financière au titre de l'actuel cadre financier pluriannuel (CFP).

Si la Commission a déjà financé des initiatives de promotion de la culture financière grâce à divers programmes²², une approche plus structurée et mieux coordonnée pourrait permettre aux parties prenantes de trouver plus facilement les sources de financement pertinentes. **Un site web spécifique mis en place par la Commission en s'appuyant également sur les outils existants**, qui donnerait une vue d'ensemble des canaux de financement de l'UE pertinents pour la promotion de la culture financière, améliorerait la visibilité des sources de financement et étayerait la mise en œuvre d'initiatives et de projets de recherche dans le domaine de la culture financière.

La recherche universitaire peut faire progresser les objectifs en matière de culture financière de plusieurs manières²³. Dans ce contexte, les conclusions du Conseil de 2024 sur la culture financière recommandent à la Commission de faciliter les possibilités de recherche et invitent la Commission, les États membres et les parties prenantes à stimuler la recherche et la collaboration en envisageant des possibilités de financement pour améliorer la culture financière dans l'UE. La Commission encouragera l'utilisation des fonds existants pour des initiatives de promotion de la culture financière et des projets de recherche en la matière. En outre, la Commission **encouragera l'utilisation des cadres de compétences financières pour la conception d'initiatives de promotion de la culture financière et de projets de recherche**

²² Notamment via l'initiative phare relative à la culture financière numérique au titre de l'instrument d'appui technique, Erasmus+, le FSE+ et le programme pour le marché unique. En outre, de nombreux projets de promotion de la culture financière sont également financés au niveau national par des parties prenantes publiques ou privées.

²³ Elle peut aider à évaluer l'efficacité des stratégies nationales de promotion de la culture financière et alimenter les rapports par pays dans le cadre du Semestre européen [voir section c)]. Elle peut également identifier les bonnes pratiques grâce à des initiatives transnationales, en dépassant la dimension locale des initiatives nationales, qui est susceptible d'entraver la mise en œuvre d'initiatives nationales dans des pays présentant différentes caractéristiques institutionnelles, sociales et démographiques. De surcroît, elle peut soutenir la mise en œuvre des cadres de compétences financières CE/OCDE-INFE d'application volontaire, en élaborant et en testant du matériel pédagogique fondé sur les compétences. Cette démarche faciliterait l'intégration du cadre pour la jeunesse dans les programmes d'études, étant donné que les écoles manquent souvent de l'expertise nécessaire pour élaborer des évaluations rigoureuses et identifier les bonnes pratiques [voir sections a) et c)].

en la matière sollicitant un financement de l'UE, et soutiendra ainsi la mise en œuvre de ces cadres. L'objectif de la présente stratégie est de compléter, et non de remplacer, les possibilités nationales de financement de la promotion de la culture financière.

À l'avenir et comme indiqué dans la proposition de CFP de la Commission, les plans de partenariat aux niveaux national et régional devraient soutenir, entre autres, des mesures, y compris des réformes, visant à promouvoir l'union de l'épargne et des investissements et à favoriser le développement d'options de financement de marché. Il peut également s'agir d'actions de promotion de la culture financière.

Mesures proposées:

- *La Commission mettra en place un site web pour aider les parties prenantes à trouver des informations sur les canaux de financement de l'UE existant pour les initiatives et la recherche en matière de culture financière. La Commission invite également les États membres à améliorer la visibilité des canaux nationaux de financement des initiatives de promotion de la culture financière et à les rendre facilement accessibles aux parties prenantes.*
- *La Commission encouragera, le cas échéant, l'utilisation des cadres de compétences financières pour la conception des initiatives et des projets de recherche en matière de culture financière, y compris lorsque ces initiatives ou projets peuvent bénéficier d'un financement de l'UE.*
- *La Commission encouragera les États membres à utiliser au mieux les canaux de financement existants et futurs, y compris dans le cadre du CFP actuel, tels qu'Erasmus+, le Fonds social européen+, le programme pour le marché unique et l'instrument d'appui technique.*

3. Conclusions et prochaines étapes

Au cœur de la présente stratégie de promotion de la culture financière se trouve un engagement fondamental à soutenir les citoyens dans la gestion de leur bien-être financier. Une bonne culture financière offre des possibilités concrètes d'améliorer sa qualité de vie: elle permet d'éviter le surendettement, de s'assurer un logement stable, de planifier sa retraite, ainsi que de surmonter des problèmes imprévus, grâce à une meilleure résilience. Il s'agit de la pierre angulaire de l'autonomisation des individus, de l'inclusion économique et de la prospérité à long terme pour tous et toutes, au bénéfice des communautés et de l'économie au sens large. En dotant les individus des connaissances, des compétences et de la confiance nécessaires pour prendre des décisions financières éclairées, nous contribuons non seulement à renforcer leur indépendance financière, mais favorisons aussi une société résiliente, inclusive et tournée vers l'avenir, dans laquelle les citoyens peuvent prospérer. Il est d'autant plus essentiel d'agir vite que l'impact d'une stratégie de promotion de la culture financière, quelle qu'elle soit, ne sera pas immédiat et ne se concrétisera pleinement qu'au fil du temps, à mesure que les individus adapteront leur comportement.

La prochaine phase sera axée sur la mise en œuvre effective de la stratégie; elle mettra fortement l'accent sur la coopération structurée entre les États membres et les principales parties prenantes afin de maximiser l'impact des initiatives en cours et futures.

Pour suivre les progrès accomplis, un cadre de suivi solide sera mis en place sur la base des outils existants tels que l'enquête Eurobaromètre Flash, les processus de suivi de l'Eurogroupe et le suivi par pays dans le cadre du Semestre européen. La Commission évaluera la mise en œuvre de la stratégie de promotion de la culture financière dans le contexte plus large de l'examen à mi-parcours de la stratégie pour l'union de l'épargne et des investissements, prévu en 2027. Cet examen offrira une occasion unique de détecter les éventuels problèmes de mise en œuvre et d'affiner la stratégie en tant que de besoin, de manière à ce qu'elle conserve toute sa pertinence et atteigne ses objectifs.

La participation des parties prenantes – secteur privé, organisations de consommateurs et d'investisseurs, partenaires sociaux et partenaires internationaux – restera essentielle, afin de partager les bonnes pratiques et de rationaliser les efforts. Des rapports réguliers fourniront des mises à jour et solliciteront un retour d'information afin d'éclairer les actions futures. Enfin, les conclusions du suivi et de l'évaluation serviront de base à la planification à long terme, de sorte que la promotion de la culture financière demeure une priorité essentielle des cadres d'action et de financement de l'UE.

APPENDICE: Tableau des mesures

Pilier	Mesures proposées	Date
Coordination et bonnes pratiques	Réunions thématiques régulières des groupes d'experts gouvernementaux compétents en matière de promotion de la culture financière, afin de coordonner les efforts de communication, de sensibilisation, de suivi, d'évaluation et de financement des initiatives en la matière.	À partir du T1 de 2026
	Définition des priorités thématiques et échange, entre les experts des États membres, de bonnes pratiques de conception et de mise en œuvre d'initiatives de promotion de la culture financière.	T4 de 2026
	Événement ministériel sur la promotion de la culture financière ayant pour objet de faire le point sur les progrès accomplis dans la diffusion et la mise en œuvre des bonnes pratiques et d'examiner les principales tendances émergentes.	À partir de 2027
	Élaboration d'un code de conduite européen d'application volontaire et fondé sur des principes, à destination des organisations privées et à but non lucratif, en collaboration avec les parties prenantes concernées.	T1 de 2027
	Ateliers réguliers réunissant le secteur privé et les parties prenantes à but non lucratif afin de faciliter les échanges, de favoriser la coopération et de promouvoir la création d'une communauté paneuropéenne de professionnels de la culture financière.	À partir de 2026
Communication et sensibilisation	Mise en place d'un réseau d'«ambassadeurs de la culture financière» de renom, afin de favoriser le débat au niveau national et de défendre la promotion de la culture financière en tant que cause nationale et européenne grâce à leur connaissance du contexte unique de leur État membre.	T1 de 2026
	Campagne de communication à l'échelle de l'UE et campagne sur les médias sociaux en faveur de l'éducation financière, ciblant divers groupes d'utilisateurs, y compris les jeunes, les enfants et les groupes vulnérables.	À partir de 2026
	Organisation de manifestations publiques axées sur la promotion de la culture financière et le rôle de la culture financière dans le bien-être financier, dans le cadre d'initiatives de sensibilisation plus larges.	À partir de 2026

Suivi des progrès et évaluation des impacts	Deuxième enquête Eurobaromètre Flash sur le suivi des niveaux de culture financière dans l'UE. La Commission continuera de mener de telles enquêtes régulièrement par la suite.	À partir de 2027
	Soutien à la conception et à l'adoption d'outils d'évaluation par les États membres. La Commission encouragera en outre les parties prenantes à utiliser son laboratoire d'apprentissage sur l'investissement dans un enseignement et une formation de qualité pour l'évaluation des initiatives de promotion de la culture financière.	À partir de 2026
	Inclusion de la culture financière dans le processus du Semestre européen afin de promouvoir une évaluation cohérente et d'éventuelles recommandations par pays.	Action en cours
Des financements pour soutenir les initiatives de promotion de la culture financière, y compris en faveur de la recherche	Site web pour aider les parties prenantes à trouver des informations sur les canaux de financement de l'UE existant pour les initiatives et la recherche en matière de culture financière.	T4 de 2026
	Promotion de l'utilisation des cadres de compétences financières pour la conception des initiatives et des projets de recherche en matière de culture financière, y compris lorsque ces initiatives ou projets peuvent bénéficier d'un financement de l'UE.	Action en cours
	La Commission encouragera les États membres à utiliser au mieux les canaux de financement existants et futurs, y compris dans le cadre du CFP actuel, tels qu'Erasmus+, le Fonds social européen+, le programme pour le marché unique et l'instrument d'appui technique.	